



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROMOTION DE L'AXE TOULOUSE/LYON

Deb\_15-02\_01

Séance du 23 février 2015

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
<b>Membres statutaires du Conseil Syndical</b>	<b>Présents</b>	<b>Représentés par pouvoir</b>
<b>43 titulaires 39 voix</b>	<b>5</b> dont 2 titulaires et 3 suppléants	<b>2</b>

### **OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2013**

Le Comité Syndical délibère sans condition de Quorum :

- L'an deux mille quinze, le 23 février, à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mende (48) sous la présidence de Monsieur Jean-Paul POURQUIER.

#### **Étaient présents :**

1. M. Jean-Paul POURQUIER – Président du Conseil général Lozère
2. M. Pierre HUGON - Conseil général Lozère
3. M. Jean-Claude CHAZAL – Conseil général Lozère
4. Mme Régine BOURGADE – Communauté de Communes Cœur Lozère
5. M. Jean-Luc DARGEIN VIDAL – Ville d'Albi

#### **Pouvoirs :**

1. M. Jérôme GROS – Conseil général Ardèche ayant donné pouvoir à Jean-Claude CHAZAL
2. M. Christian TEYSSEDRE - Communauté d'Agglomération du Grand Rodez ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul POURQUIER

#### **Étaient absents excusés :**

1. M. Luc BOURDUGE – Conseil Régional Auvergne
2. M. Michel BERGOUGNOUX - Conseil Régional Auvergne
3. Mme Corinne GIACOMETTI - Conseil Régional Languedoc-Roussillon
4. M. Guy MALATERRE - Conseil général Tarn
5. M. Jean-Paul PEYRAC - Conseil général Aveyron
6. M. Hervé SAULIGNAC – Conseil général Ardèche
7. M. Jérôme GROS - Conseil général Ardèche
8. M. Patrick COUDENE - Conseil général Ardèche
9. M. Jacques GENEST - Conseil général Ardèche

10. M. Jean-Claude FERRET – Conseil général Haute-Loire
11. Mme Madeleine DUBOIS - - Conseil général Haute-Loire
12. M. Georges ZIEGLER - Conseil général Loire
13. M. Jean-Paul DEFAYE – Conseil général Loire
14. M. Marc PETIT - Conseil général Loire
15. M. Jean-François BARNIER - Conseil général Loire
16. M. Hervé REYNAUD - Conseil général Loire
17. M. Christian TEYSSEDE – Communauté d'agglomération du Grand Rodez
18. M. Michel GANTOU - Communauté d'agglomération du Grand Rodez
19. M. Luc FRANCOIS – Communauté d'agglomération Saint-Étienne
20. M. Marc PETIT - Communauté d'agglomération Saint-Étienne
21. M. Jean-Luc DA PASSANO – Métropole de Lyon
22. M. Bruno LEBUHOTEL - Métropole de Lyon
23. M. Jean-Claude MEISSONNIER – Communauté de Commune Cœur de Lozère
24. M. Jean-Michel LATTES – Ville de Toulouse
25. M. Francis GRASS – Ville de Toulouse

**Assistaient également à la réunion :**

1. M. Éric MORATILLE – Directeur Général des Services du Conseil général de la Lozère
2. M. Jean TOGUYENI – Directeur Routes, Transports et Bâtiments Conseil Général Lozère
3. Mme Christine SALANSON - Direction des Routes Conseil général Lozère
4. Mme Aurélie CHARRADE – Direction des Routes Conseil général Lozère
5. M. Olivier COLLON – Association « Oui à la 2 x 2 voies »
6. M. Jean VILLEMAGNE – Président de l'Association « Oui à la 2 x 2 voies »
7. M. PEYRE – Payeur Départementale Lozère
8. Mme Sophie RODOLPHE – Communauté d'agglomération du Grand Rodez
9. M. RICARD – Conseil général de l'Aveyron

**Le Comité Syndical, sur la base du rapport de Monsieur le Président intitulé «Approbation du Compte administratif et compte de gestion 2014» qui suit :**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Conformément à l'article L. 1612-12, du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen le compte des recettes et des dépenses du syndicat mixte de l'exercice 2014, ainsi que le compte de gestion établi par Monsieur PEYRE, Payeur Départemental depuis le 5 janvier 2015, en sa qualité de comptable du Syndicat.

Le compte du Syndicat de 2014 présente les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes réalisées en 2014	0,00 €	431,46 €
Dépenses mandatées en 2014	9 548,81 €	54,00 €
Résultat de l'exercice 2014	- 9 548,81 €	377,46 €
Résultat de l'exercice 2013	489 707,75 €	3 568,54 €
Résultats cumulés de l'exercice	480 158,94 €	3 946,00 €

Vous voudrez bien trouver, ci-après, les résultats généraux de la gestion 2014 présentés par section et par article budgétaire.

Les résultats, détaillés par nature de dépenses, figurent au compte administratif annexé au présent rapport.

Je vous demande donc de bien vouloir approuver :

- d'une part le compte administratif de l'exercice 2014 du syndicat mixte,


– d'autre part le compte de gestion 2014 de Monsieur le Payeur Départemental.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-31,  
Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Études et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon,  
Vu la décision n°01-2015 du 17 février 2015 constatant l'absence de quorum au  
comité syndical du 17 février 2015,  
Vu la non participation de M. Jean-Paul POURQUIER au débat et au vote,**

**A l'unanimité des voix ;**

**Le Comité Syndical approuve d'une part, le compte administratif de l'exercice 2014  
du syndicat, et d'autre part, le compte de gestion 2014 de Monsieur le Payeur  
départemental, joints en annexe.**

Le Président  
  
Jean-Paul POURQUIER  
AXE  
TOULOUSE  
LYON  
SYNDICAT MIXTE  
ÉTUDES ET PROMOTION  
DE L'AXE TOULOUSE-LYON  
REÇU A LA PREFECTURE  
DE LA LOZÈRE  
/ 5 MARS 2015  
BUREAU DU COURRIER